



Commune de Barberaz  
Savoie

# BARBERAZ

## infos

### Mandat 2026-2032

## Le Conseil Municipal au travail



### FOCUS

Présentation de la  
nouvelle équipe  
municipale

N° 1  
juin 2026





**Arthur BOIX-NEVEU**

**Maire**

Membre du bureau de Grand  
Chambéry

Vice-Président de Savoie Déchets

Président du Syndicat  
Intercommunal Jeunesse  
du canton de La Ravoire

# Éditorial

**Nouveau mandat, nouvelle version du Barberaz Infos !**

**Chères barberaziennes, chers barberaziens,**

**Les urnes ont parlé : avec une participation digne des élections de 2001, 2008 et 2014, notre équipe municipale sort renforcée de ces élections de mars dernier. Vous avez largement souhaité que les actions menées depuis 2020 soient amplifiées sur la mandature qui s'ouvre.**

**Retrouvez dans ce numéro la présentation des nouveaux et nouvelles élu·e·s du conseil municipal, qui sont passés de 27 à 29 (la population ayant franchi la barre des 5 000 habitants entre 2020 et 2026), et qui ont accepté pour la plupart de prendre une délégation (23 élus sur les 24 de la majorité ont une délégation, contre 16 à la fin du mandat dernier).**

**Je tiens à saluer les élus de la minorité qui ont fait le choix de démissionner dès leur installation, ne souhaitant pas siéger une nouvelle fois dans l'opposition : c'est ainsi une page qui se tourne pour certains qui étaient élus depuis 18 ans, dont mon prédécesseur. Bienvenue aux suivants sur la liste !**

**Un mandat municipal, c'est comme un marathon : on ne démarre pas par un sprint. Nous avons décidé de laisser aux nouveaux élus (2/3 du conseil municipal) le temps de découvrir le fonctionnement de la commune, de ses partenaires, de ses services avant de lancer de nouvelles politiques publiques.**

**Des changements s'opèrent néanmoins depuis quelques semaines avec la création d'une page Instagram et d'une page LinkedIn, et les réunions de quartier seront organisées dans les prochains jours.**

**Je vous souhaite donc à toutes et tous :**

- **Une bonne lecture des dernières infos locales !**
- **Une bonne découverte de vos nouveaux et nouvelles élu·e·s !**
- **Un bon été plein d'animations organisées par la mairie ou nos associations !**

**Bien sincèrement,**

**Arthur Boix-Neveu**  
**Maire**



Mairie de Barberaz - Place de la Mairie - 73000  
Barberaz - Tél : 04 79 33 39 37  
mairie@barberaz.fr - www.barberaz.fr - Directeur de la  
Publication : Arthur BOIX-NEVEU, Maire de Barberaz  
Élus et services ont collaboré à cette édition -  
Photographies : Mairie de Barberaz,  
Publication gratuite éditée à 3200 exemplaires - juin  
2026- Distribuée par les élus  
Imprimée sur papier recyclé par groupenea.com

## Sommaire

- |                           |       |
|---------------------------|-------|
| • Équipe municipale       | 3 à 6 |
| • Vie démocratique        | 7     |
| • Petite enfance          | 8     |
| • Prévention-tranquillité | 9     |
| • Environnement           | 10    |
| • Expressions libres      | 11    |
| • Agenda - Brèves         | 12    |



Elu le 21 mars 2026, le nouveau conseil municipal compte 29 membres.

## Elu·e·s de la liste majoritaire "Barberaz en commun" - les adjoint·e·s



**Nathalie LAUMONNIER**  
1ère adjointe aux ressources humaines, petite enfance et administration générale



**François MAUDUIT**  
2ème adjoint à la transition écologique, numérique, transition démocratique et prospectives



**Marie-Eve BERNI**  
3ème adjointe au logement et à l'urbanisme



**Jacky PEROT**  
4ème adjoint aux commerces, cadre de vie, prévention, tranquillité publique et travaux



**Aurélie FOURNIER**  
5ème adjointe à la culture et à la vie associative



**Michel MARZIN**  
6ème adjoint aux finances, marchés et justice foncière



**Brigitte MOLLARD**  
7ème adjointe aux écoles, à la végétalisation et relocalisation de l'alimentation



**Frédéric DAVID**  
8ème adjoint à la jeunesse et lutte contre les discriminations



## Elu·e·s de la liste majoritaire "Barberaz en commun" - les conseiller·ère·s



**Régis ALLARD**  
Conseiller municipal  
délégué à l'EHPAD  
les Blés d'Or et au  
vivre ensemble  
Vice-Président  
délégué du CCAS



**Françoise BLONDEL**  
Conseillère  
municipale déléguée  
à la culture, aux  
associations et au  
handicap



**Chrystel  
CALLIES de SALIES**  
Conseillère municipale  
déléguée aux solidarités



**Yvan ROTA-BULO**  
Conseiller municipal  
délégué à la santé  
et aux solidarités



**Elisabeth CAVADA**  
Conseillère  
municipale déléguée  
aux solidarités  
Vice-Présidente  
du CCAS



**Frédéric CAILLAT**  
Conseiller municipal  
délégué à la ville  
inclusive



**Marie-Noëlle  
GERFAUD-VALENTIN**  
Conseillère  
municipale déléguée à  
la communication et  
informations aux  
habitants, lutte contre  
les invasifs



**Mélanie PERRET**  
Conseillère  
municipale





**Audrey TRINCHERO**  
Conseillère  
municipale déléguée  
au Pôle santé



**Kamilla COSPEN**  
Conseillère municipale  
déléguée aux sports,  
réseaux sociaux



**Pierre LEGAGNOUX**  
Conseiller municipal  
délégué à la politique  
sportive



**Thomas MONIER**  
Conseiller municipal  
délégué aux mobilités



**Laëtitia HEDON**  
Conseillère municipale  
déléguée à la transition  
énergétique



**Xavier FANTIN**  
Conseiller municipal  
délégué au chauffage  
urbain





**Antonin AUBIN**  
Conseiller municipal  
délégué au Devoir  
de Mémoire  
Correspondant défense



**Elections Sénatoriales  
du 27 septembre 2026**

Le conseil municipal, dans sa séance du 5 juin 2026, a désigné les "Grands Electeurs" de Barberaz.

Au nombre de :

- 15 délégué·e·s dont le Maire 
- 5 suppléant·e·s 

Vous pouvez les retrouver dans la présentation à l'aide de ces pictogrammes.

## Elu·e·s de la liste minoritaire "Barberaz ensemble" - les conseiller·ère·s



**Laëtitia DOUMONT**  
Conseillère  
municipale



**Guillaume BRULFERT**  
Conseiller municipal



**Corinne CERNEKA**  
Conseillère  
municipale



**Christine ROYER**  
Conseillère municipale



**Mickaël TOMMASI**  
Conseiller municipal

## Séances des prochains conseils municipaux

- lundis 6 juillet / 21 septembre / 16 novembre  
et 14 décembre 2026

Séances ouvertes au public et retransmises sur  
Youtube.



# Vie démocratique

## Le Conseil municipal

Le conseil municipal est l'assemblée délibérante élue qui administre une commune, il fixe les grandes orientations de la Commune, le Maire les met en œuvre.

Ses principales fonctions :

### Gestion des affaires locales

Vote du budget — recettes, dépenses, fiscalité (taxes locales...)

Urbanisme et aménagement — Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), permis, voirie, espaces verts,

Services publics communaux — écoles, crèches, bibliothèque,

Équipements et patrimoine — construction ou rénovation de bâtiments, acquisitions foncières.

### Fonctionnement

Se réunit au moins une fois tous les deux mois, sur convocation du maire.

Délibère à la majorité, les décisions sont exécutées par le maire et l'administration municipale.

Élit le maire et les adjoints lors de la première séance suivant les élections municipales.

### Compétences complémentaires

Action sociale (CCAS), culture, sport, associations.

Sécurité locale (police municipale, prévention).

Coopération intercommunale (participation aux décisions des Établissements Publics de Coopération Intercommunale).

## Les Comités participatifs

Les comités participatifs (ou comités consultatifs) jouent un rôle central dans la démocratie participative locale. Leur mission principale est d'associer les citoyens à la gestion des affaires communales, en permettant une co-construction des projets et une meilleure prise en compte des avis des habitants.

Lors du conseil municipal du 6 juillet prochain, des comités seront créés.

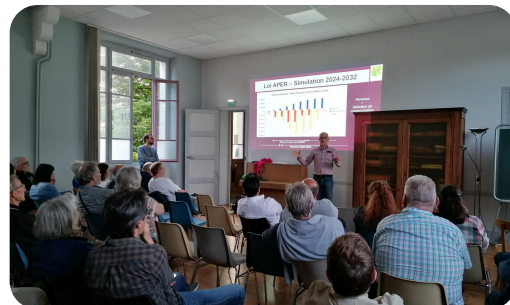
Ils pourront être consultés sur toute question ou projet intéressant les services publics ou les équipements de proximité. Ils ont aussi la possibilité de transmettre au maire des propositions concernant des problèmes d'intérêt communal.

## Les Conseils de quartier

Les conseils de quartier jouent un rôle clé dans la démocratie locale, en associant directement les habitants à la gestion municipale.

Leur mission principale est de développer la participation citoyenne et de faciliter le dialogue entre les habitants et le conseil municipal.

Ils permettent une meilleure prise en compte des problématiques locales et une information réciproque entre élus et citoyens.



Les prochaines dates : 23 juin salle Daisay / 24 juin petite salle polyvalente  
et 25 juin Foyer Hubert Constantin.  
Rendez-vous à 20h !

# Petite enfance

Un Lieu d'Accueil Enfants-Parents a récemment ouvert à Barberaz.

## Qu'est-ce qu'un LAEP ?

Un Lieu d'Accueil Enfants-Parents est un espace d'accueil, de jeu et d'écoute. C'est également un lieu de rencontres et d'échanges qui respecte la confidentialité et l'anonymat.

## Le LAEP est ouvert :

- aux enfants de moins de 6 ans accompagnés d'un parent, grand-parent ou d'un adulte référent,
- et également aux futurs parents.

## Pourquoi venir ?

Le LAEP est un lieu pour :

- accompagner la socialisation de l'enfant,
- échanger avec d'autres parents,
- partager un moment privilégié avec l'enfant.



L'accès au lieu est gratuit, anonyme, et sans inscription.  
Tous les lundis de 9h00 à 11h30 (hors vacances scolaires)  
Foyer Hubert Constantin  
14 rue Centrale - Barberaz  
Contact : Clémentine CARRI - 06.20.78.17.20

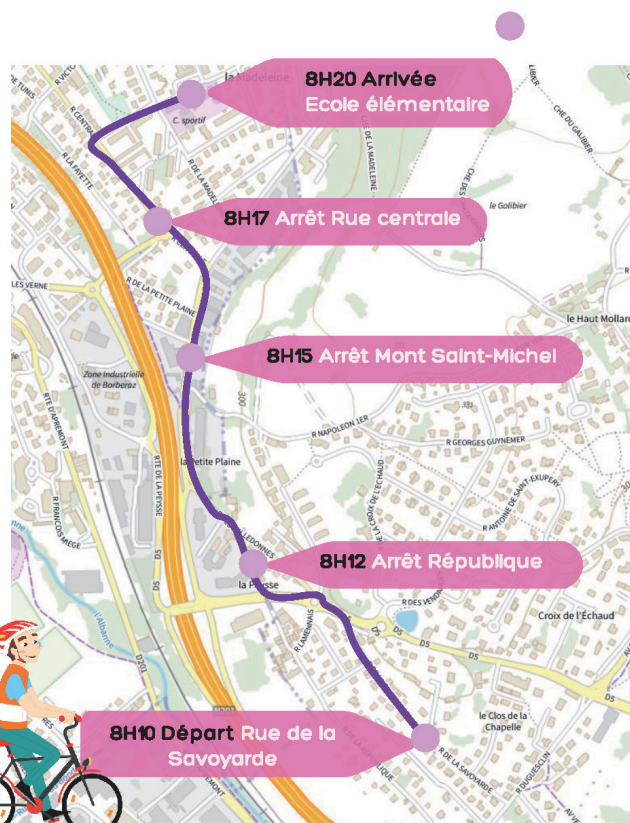
# Ecole de la Concorde

## VELOBUS DE LA SAVOYARDE

Vanessa se propose d'accompagner à vélo jusqu'à l'école des enfants depuis son quartier de la Ravoire !

Votre enfant souhaite aller à l'école à vélo ? Vous-même êtes partants pour rejoindre la dynamique ? Rejoignez le vélobus !

Pour + d'informations sur ce trajet, contactez Vanessa  
06 64 45 99 33



Synchro  
mobilités  
— GRAND CHAMBERY —



# Prévention - Tranquillité

## Appelez tout de suite le "17"

Suite à une rencontre entre élus de la Commune et responsables de la Police Nationale de Chambéry, il est rappelé que la première chose à faire dans toutes les **situations urgentes** mettant en danger la sécurité des personnes ou des biens, **c'est d'appeler le 17 (Police-Secours)**.

Notamment dans les cas suivants :

- Vol ou cambriolage en cours,
- Agression ou violence en cours,
- Accident de la route nécessitant une intervention rapide,
- Trouble à l'ordre public (bagarre, regroupement dangereux, etc.),
- Personne en danger immédiat (menace, enlèvement, etc.).



La Commune a procédé au recrutement d'un policier municipal, son arrivée est attendue au 13 juillet 2026.

## Contactez les correspondants de nuit

Les correspondants de nuit sont des agents de médiation et interviennent principalement en soirée et pendant la nuit, surtout en période estivale où les troubles sont plus fréquents.

Leur mission est d'améliorer la qualité de vie et le lien social entre les habitants, notamment en apaisant les tensions et en favorisant le dialogue. Leur présence est renforcée dans les quartiers sensibles, et ils sont joignables directement par les habitants en cas de besoin.

Leur action repose sur la médiation, l'écoute et la prévention, en collaboration avec les bailleurs sociaux et les communes.

**Pour les joindre 06 88 78 39 77**



## Intramuros - une application facile à utiliser

L'application Intramuros est un outil de communication mobile conçu pour connecter la Commune aux Barberaziennes et Barberaziens.

Elle permet de :

**Rester informé** : recevoir en temps réel les actualités, alertes (travaux, coupures, événements) et informations pratiques de la commune.

**Alerter** : signaler des problèmes ou des besoins directement aux services municipaux.

**Participer** : accéder à des services comme un annuaire, des signalements en ligne, des enquêtes, ou consulter les événements culturels et lieux d'intérêt à proximité.

Disponible gratuitement sur App Store et Google Play, l'application Intramuros est simple, intuitive, et propose désormais un mode sombre pour plus de confort visuel.



Intramuros

# Environnement

## Récupérateur d'eau de pluie

Dans la continuité de la délibération de 2023, et afin de répondre aux actions « récupérer et utiliser les eaux pluviales » et « susciter l'action citoyenne », la commune souhaite, à nouveau, encourager l'installation de récupérateurs d'eau de pluie chez les habitants en instaurant un dispositif d'aide à l'acquisition de récupérateurs d'eau de 500 litres minimum.

Une aide financière est proposée qui correspond au montant hors taxe du matériel et à la pose, plafonnée à 150€ par foyer et par période de 10 ans.

Le montant de l'aide sera versé aux foyers fiscaux bénéficiaires, après réception et instruction de la demande par les services municipaux.

**Je télécharge sur le site de la mairie <https://www.barberaz.fr/projets-ecologiques/recuperateur-eau-de-pluie>, le dossier de demande de subvention, et je le dépose avec les pièces suivantes en mairie :**

- **Facture avec mention acquittée,**
- **Pièce d'identité du demandeur,**
- **Justificatif de domicile de - 3 mois,**
- **Photo du récupérateur installé et connecté,**
- **Relevé d'identité bancaire.**



## Biodiversité de la Savoie - Participez à l'inventaire !

L'Observatoire de la biodiversité, qu'il soit national ou régional, a pour principale mission de suivre, analyser et rendre compte de l'état et de l'évolution de la biodiversité, ainsi que des pressions qui pèsent sur elle (pollution, artificialisation des sols, changement climatique, etc.).

Il produit et diffuse des indicateurs, des cartes et des bilans accessibles à tous, afin d'éclairer les décideurs publics, les acteurs de l'environnement et les citoyens sur les enjeux liés à la préservation de la nature.

En centralisant les données et en les mettant à disposition, il permet une meilleure compréhension des dynamiques écologiques et aide à orienter les actions locales et nationales.

**L'Observatoire de la biodiversité est un outil essentiel pour comprendre, mesurer et agir en faveur de la protection de la nature.**



**Vous voulez découvrir, participer ?**

<https://www.biodiversite-savoie.org/decouvrir>



**Biodiversité de la Savoie**



**Participez à l'inventaire**

L'état des connaissances faune / flore / fonge de la commune à voir ici : <https://www.biodiversite-savoie.org/decouvrir>  
Il reste beaucoup à découvrir !

**Tous observateurs !**

Randonneurs, jardiniers, agriculteurs, chasseurs, pêcheurs  
... nous sommes une force d'observation inégalable.  
Il suffit d'ouvrir les yeux sur la nature, même « ordinaire »  
Et de prendre des photos !

**Un outil pour tous :**

**iNaturalist**

Sur ordi ou sur appli, **postez vos photos** de flore et de faune : déterminées par des spécialistes, elles deviendront de véritables **données scientifiques**



10

## de la liste "Barberaz en commun, dans le respect et l'écoute de ses habitants"

### Toutes et tous engagé·e·s pour l'intérêt collectif

Chères Barberaziennes et Chers Barberaziens,

Le 15 mars 2026, vous avez massivement renouvelé votre confiance en notre liste commune « **Barberaz en commun, dans le respect et l'écoute de ses habitants** », en lui accordant **63,36 % des suffrages** dès le premier tour. Ce résultat nous a permis d'obtenir 24 sièges au conseil municipal et constitue une reconnaissance forte de notre engagement à vos côtés. Nous tenons à vous en remercier très chaleureusement.

Notre victoire s'appuie sur des valeurs communes : **l'écoute, le dialogue et l'action collective**. Durant la campagne, nous avons défendu une vision ambitieuse pour Barberaz : **une commune solidaire, écologique et tournée vers l'avenir**.

Nous honorerons cette confiance en respectant fidèlement le programme que nous avons **construit avec vous**. Fiers des réalisations précédentes, nous abordons ce 2ème mandat avec de grandes ambitions que nous réaliserons ensemble.

Les grands axes de notre action sont clairs : une politique ambitieuse en faveur de la **jeunesse** et des **seniors**, ainsi qu'une réelle **participation des habitants aux décisions** qui vous concernent.

Cela se traduira notamment par **l'aménagement de la plaine des jeux**, de la **place de la mairie**, du **cimetière**, la **revitalisation de la galerie de la Chartreuse**, et tout autre projet **que vous initiez**.

D'autres engagements structurants se poursuivront :

- la **végétalisation** de la commune pour améliorer le cadre de vie, apporter de la fraîcheur et favoriser la biodiversité ;
- le programme de **rénovation des bâtiments publics** pour continuer sur le chemin de la transition énergétique, déjà très avancée (- 46 % de consommations énergétiques lors du précédent mandat) ;
- le **développement des énergies** dites **renouvelables** avec le déploiement du réseau de chaleur et l'autoconsommation collective photovoltaïque, en concertation avec vous et en fonction des évolutions réglementaires et tarifaires.

Enfin, parmi les projets favorisant le **vivre ensemble**, le **maraîchage local** contribuera à une production saine, biologique et de proximité, tandis qu'un **pôle santé** et une **bibliothèque** adaptés à notre commune de 5 900 habitants sont en bonne voie pour voir le jour dans les prochaines années.

Pour ce faire, vous pouvez compter sur une équipe unie constituée de profils variés et de tous quartiers : n'hésitez pas à nous solliciter quand vous nous croisez !

*A. Boix-Neveu - N. Laumonnier - F. Mauduit - ME. Berni - J. Pérot - A. Fournier - M. Marzin - B. Mollard - F. David - R. Allard - F. Blondel - C. Callies de Salies - Y. Rota-Bulo - E. Cavada - F. Caillat - MN. Gerfaud-Valentin - M. Perret - A. Trincherro - K. Cospen - P. Legagnoux - T. Monier - L. Hedon - X. Fantin - A. Aubin*

## de la liste "Barberaz ensemble"

### Indemnités record, pouvoir d'achat oublié

A l'issue des élections, nous remercions chaleureusement les électeurs qui nous ont accordé leur confiance.

Nous sommes 5 élus « Barberaz Ensemble », pleinement investis et présents dans les commissions municipales. Nous y porterons votre voix avec sérieux et sens des responsabilités.

Plusieurs choix de ce début de mandat suscitent nos réserves.

Nous regrettons que 99,7 % de l'enveloppe indemnitaire des élus soit mobilisée, avec 23 élus sur 24 de la majorité percevant une indemnité.

La position de la majorité sur le SIVU manque de clarté : elle choisit de quitter la structure tout en en prenant la présidence, une position peu cohérente.

Enfin, nous regrettons le maintien des taux d'imposition dans un contexte de tension sur le pouvoir d'achat alors que nous proposons une baisse rendue possible, selon nous, par une gestion rigoureuse et des choix maîtrisés.

Nos priorités restent claires : une gestion rigoureuse et responsable du budget, la maîtrise des dépenses publiques et une utilisation des ressources au service des habitants.

Nous resterons attentifs aux projets engagés et à leurs impacts sur votre quotidien, tout en étant force de proposition.

Nous restons à votre écoute.

*Laetitia DOUMONT, Guillaume BRULFERT, Christine ROYER, Corinne CERNEKA, Mickaël TOMMASI*

# Agenda

## Les moments forts

---

**CINE PLEIN AIR - 2 juillet 2026 - 21h30 - "Bonjour l'Asile" - rendez-vous à la Plaine des sports avec de quoi s'asseoir.**

**FETE DU 14 JUILLET - à partir de 19h - avec "Le Grenier de la Chanson" et "Flynn" Feux d'artifice en soirée - rendez-vous à la Plaine des sports.**

**CINE PLEIN AIR - 23 juillet 2026 - 21h30 - "En fanfare" rendez-vous à la Plaine des sports avec de quoi s'asseoir.**

**FORUM DES ASSOCIATIONS - 9h à 12h - 5 septembre 2026 - Petite salle polyvalente.**

**OLYMPIADES - Samedi 5 septembre - Défis sportifs et ludiques en famille entre amis - rendez-vous à la Plaine des sports.**

**JOURNEE DU PATRIMOINE - Circuits de visites - Samedi 19 septembre.**

## Brèves

---

**Tour de France 2026** : De retour sur Chambéry et passage à Barberaz (route de Challes - D1006) pour la 17ème étape, mercredi 22 juillet prochain. Parcours de 175 km à travers les Bauges, la Chartreuse pour une arrivée à Voiron.

**Synchro mobilités** : Pour la rentrée 2026/2027, inscrivez votre enfant à la ligne scolaire 602 et achetez son titre de transport 3 étapes à suivre :

- 1) Connaître la ligne qu'il doit emprunter grâce au moteur de recherche,
- 2) Charger un titre de transport sur sa carte Oûra,
- 3) L'inscrire sur sa ligne de transport scolaire.

Plus d'informations sur [synchro.grandchambery.fr](https://synchro.grandchambery.fr)

Frais pris en charge à 100 % par la Commune  
(il faut habiter sur le haut de Barberaz  
et être scolarisé à l'école primaire de l'Albanne)

**Local jeunes** : c'est avec Oïkid et les enfants de Barberaz à partir de 11 ans. Venez le rencontrer cet été les mardi, mercredi, jeudi et vendredi à la salle Padey ou à l'école Concorde. N'hésitez pas le contacter au 06 80 95 72 38.

**Plan de mobilité employeur** : mis en place par la mairie, le PDME est un ensemble de mesures visant à optimiser les déplacements professionnels et domicile-travail en favorisant les modes de transport peu ou non polluants : transports en commun, vélo, autopartage, covoiturage, etc.

**Atelier "les supers pouvoirs de mon cerveau"** : à destination des nouveaux retraités et des personnes de + de 60 ans. Séances gratuites à partir du 14 septembre 2026, les lundi et jeudi. Vous pouvez dès à présent contacter Marie-Christine VEILEX au 04 79 60 74 95 ou [social@barberaz.fr](mailto:social@barberaz.fr) pour plus de renseignements et vous inscrire. Retrouvez le détail de ces ateliers sur [www.barberaz.fr](http://www.barberaz.fr).

**Fin de l'ADSL à Barberaz ? pas avant 2030 !** D'ici à la fin de l'année 2030, Orange est chargé d'organiser l'extinction du réseau ADSL dont il est propriétaire. Cela se fera en deux temps :

1. **L'arrêt de la commercialisation de nouveaux abonnements ADSL** : après cette date, vous pouvez conserver votre abonnement ADSL.
2. **L'arrêt technique du réseau** : à ce moment, vous devrez avoir souscrit à une offre fibre optique.

Pour + d'informations, vous pouvez consulter la page spécifique de Barberaz sur <https://finadsl.fr/73/barberaz>.